



# CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 23 janvier 2007

Communiqué de presse

## CONSEIL D'ADMINISTRATION : DECISION DE CORRADO PASSERA

Le Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A. prendra acte dans sa séance du 31 janvier 2007 de la décision de Corrado Passera de remettre son mandat d'administrateur à disposition, suite aux exigences des autorités Antitrust italiennes.

Le Président du Conseil d'Administration, René Carron, tient dès à présent à remercier Corrado Passera pour son engagement et sa contribution au sein du Conseil. En effet, depuis sa nomination en mai 2002, Corrado Passera a accompagné les grandes étapes du développement du groupe, tant en France qu'à l'international.